

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



↳ Réunions d'information Recrutement des conseillers.ères en formation continue

Campagne 2019

6 février 2019 à Poitiers – Lycée Kyoto à 14h

8 février 2019 à Saintes – Lycée Bellevue à 14h



SOMMAIRE

- La fonction de conseiller.ère en formation continue
- Les conditions d'exercice, le contexte de travail
- Le recrutement
- Les conditions d'emploi
- La formation

La fonction de conseiller.ère en formation continue

▪ Définition des missions :

- **Agents de développement de la formation continue**, les conseillers ères en formation continue concourent à l'élaboration, à l'adaptation, à l'organisation et à la promotion de l'offre de formation continue de l'Education nationale, en s'appuyant notamment sur les ressources des établissements scolaires.
- Ils assurent **un rôle d'interface** permanent entre les acteurs du système éducatif et les acteurs externes (entreprises, OPCO, conseil régional de Nouvelle Aquitaine, Pôle emploi ...).

▪ Organisation des activités autour de 4 pôles :

- INGENIERIE
- CONDUITE D ACTIONS ET DE DISPOSITIFS
- MERCATIQUE – ACTION COMMERCIALE – RELATIONS EXTERIEURES
- CONSEIL A L'INTERNE

La fonction de conseiller.ère en formation continue

▪ Les priorités de la formation continue

- Renforcer le positionnement du réseau des Greta sur **la formation dans salariés du secteur privé**, notamment dans les secteurs ou métiers en tension
- S'engager dans les **pactes Etat Régions d'investissements dans les compétences**
- Renforcer les services et les formations auprès des **publics les plus éloignés de l'emploi** (compétences clés, numérique ...)
- Conforter **les relations partenariales** avec les acteurs locaux
- Conserver **le potentiel d'intervention** de la formation continue des adultes
- Garantir **la qualité des prestations**
-

Les conditions d'exercice et le contexte de travail

▪ Exercice des missions au sein du ministère de l'éducation nationale :

- sur un **marché concurrentiel**
- au niveau d'un **GRETA** ou au niveau **académique** (DAFCO)

Leurs missions sont pour l'essentiel centrées sur un ou plusieurs secteurs professionnels.

Le Greta est un **GRoupement d 'ETAbissements** publics d 'enseignement (EPL) qui fédèrent leurs ressources en locaux, plateaux techniques et enseignants pour organiser des actions de formation continue pour adultes.

La DAFCO définit la stratégie académique pour la formation continue des adultes, anime la mise en œuvre, en évalue les résultats.

Les conditions d'exercice et le contexte de travail

Greta Poitou-
Charentes

Siège administratif :
63 rue de la
Bugellerie
86 000 Poitiers

www.greta-poitou-charentes.fr



Les conditions d'exercice et le contexte de travail





Le recrutement

Les compétences recherchées :

- Identifier les dispositifs et les acteurs de la formation continue, notamment au sein de l'éducation nationale
- Détecter et analyser les besoins de formation (veille marché, rendez-vous client, prescripteurs...)
- Animer et assurer la prospection commerciale
- Entretenir et développer un réseau de partenaires
- Mettre en œuvre une ingénierie de formation
- Travailler en équipe
- Piloter un projet



Le recrutement

La procédure de recrutement :



❶ Téléchargement du dossier

Jusqu'au 22 mars 2019



❷ Envoi du dossier

Le 22 mars 2019 à 17 heures au plus tard

❸ Test et entretiens de recrutement pour les personnes pré-sélectionnées

Les 20, 21 et 22 mai 2019



❹ Publication de la liste d'aptitude

Courant juin 2019

❺ Postes à pourvoir en fonction des vacances de postes

A partir de septembre 2019



Les conditions d'emploi

- **Emploi:**

Titulaire EN: reste dans son corps d'origine

Titulaire autre fonction publique: détachement ou congé de mobilité

Non titulaire : recrutement par contrat - catégorie A

Recrutement 1^{ère} année : année probatoire

- **Rémunération :**

Pour les titulaires : traitement indiciaire et prime de CFC

Pour les contractuels : traitement indiciaire selon le niveau de certification et l'ancienneté et prime de CFC

- **Horaires de travail** : le CFC est un cadre, autonomie dans l'organisation du travail

- **Congés** : 52 jours par an



La formation

La formation de CFC : l'année probatoire

- **Entrez dans les fonctions** : environnement institutionnel, acteurs, droits et obligations des OF, qualité ... (4 jours)
- **Ingénierie de formation** (2 niveaux – 2 jours)
- **Ingénierie commerciale** (2 niveaux – 2 jours)
- **Groupes d'analyse des pratiques professionnelles** (1 jour)
- **Journée Centre INFFO**
- **Regroupements académiques** (outils, procédures internes)

La certification

Au terme de l'année probatoire et suite à une soutenance, devant jury, d'un écrit professionnel, **un certificat de qualification aux fonctions de conseiller en formation continue** est délivré.



Vos questions :

Contacts:

– Procédure de recrutement :

dafco@ac-poitiers.fr - 05 16 52 65 12

– Missions, projet professionnel :

helene.plaire@ac-poitiers.fr – florence.chaillou@ac-poitiers.fr

Rectorat de l'académie de Poitiers / DSDEN de la Vienne

Service Dafco

22, rue Guillaume VII le Troubadour

CS 40625

86022 Poitiers Cedex



Pour aller plus loin

Textes de référence :

-
- e référentiel d'activités et de compétences du CFC
- La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel de 2018
- La loi du 5 mars 2014 : du Dif au CPF, décrets qualité, prise en compte de la formation à distance...
- La loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie
- La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle
- La loi de modernisation sociale de 2002
- La loi quinquennale de 1993
- La loi d'orientation de 1989
- La loi du 16 juillet 1971
- Les circulaires 2014-009 et 2014-085 relative à l'organisation et au fonctionnement des Greta

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

